l'agent qui perdait son sang en abondance, dut être admis à l'hôpital « La Fraternité ».

M. Darley, commissaire de police, a ouvert une enquête.

— D'autre part, ce même soir, vers 23 h. 50, une bagarre a éclaté au café « Beaurepaire », place de la Liberté. Un consommateur a été frappé à la tête d'un coup de siphon par un garçon de salle, Lucien Guet, domicilié, 35, rue de l'Alouette.

Le blessé dut être conduit à l'hôpital.

UN FEU DE CHEMINÉE. — Un feu de cheminée s'est déclaré mardi matin vers 8 h., dans une chambre sise au premier étage d'une maison tenue par Mme Olga Corra, 38, rue Saint-Antoine. L'incendie, dû à l'imprudence d'un locataire qui avait allumé du feu dans une cheminée bouchée, a été éteint par les pompiers, appelés, à l'aide d'une pompe à main. Les dégâts causés au plafond, au plancher, à la literie et au mobilier s'élèvent à 1.500 fr.

DISPENSAIRE D'HYGIÈNE SOCIALE DU FONTENOY, 45, rue de Cassel. Séance de consultations pour enfants, demain jeudi 28, à 10 h. 30.

LA DÉCLARATION DES DOMESTIQUES ATTACHÉS A LA PERSONNE, PRÉCEPTEURS, PRÉCEPTRICES ET GOUVERNANTES. — Les employeurs sont tenus, sous peine du doublement de la taxe, de faire, dans le courant de janvier, la déclaration du nombre et du sexe des domestiques (y compris les chauffeurs et les jardiniers) attachés à la personne, qu'ils soient ou non logés, des précepteurs, précepteurs et gouvernantes, à leur service au 1er janvier.

Les personnes ayant fait une déclaration l'année dernière recevront à domicile un questionnaire qui devra être retourné à la mairie, ou remis au poste central de police, entrée Grand'place, avant le 31 janvier.

Les nouveaux imposables devront retirer ce questionnaire au poste central de police.

LA TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS. — Incessamment aura lieu à domicile le recensement des chiens en vue de l'établissement de la taxe pour 1940. Pour cette imposition, les chiens sont classées en deux catégories. Le classement n'est déterminé ni par l'âge, ni par la taille, ni par la race, mais par l'utilisation effective.

Les chiens pouvant être classés dans deux catégories seront obligatoirement classés dans celle dont la taxe est la plus élevée.

Première catégorie: il faut entendre tout animal qui, non préposé spécialement à la garde, est laissé en liberté, est admis dans les maisons ou appartements, accompagne son maître dans ses sorties et ses promenades; les chiens servant à la chasse.

Deuxième catégorie: il s'agit des chiens affectés exclusivement à la garde et non compris dans la catégorie précédente.

AUX JARDINS POPULAIRES. — Le paiement des cotisations et les commandes pourront être faites à la permanence, 3 bis, rue du Château, le jeudi 28, à 18 h. Il est rappelé que les commandes ne seront plus acceptées après le 30 décembre.

A LA PERCEPTION DE ROUBAIX-OUEST. — Les bureaux seront fermés les 28, 29 et 30 décembre, pour raisons de service.

AU PETIT MONDE ARTISTIQUE. — Les cours ont lieu dans les salles privées du café Belle-Vue, 10, rue du Maréchal-Foch. Les enfants de 4 à 14 ans y sont admis. Mme Bulté se tient toujours à la disposition des familles, 30, rue de Sébastopol, pour tous renseignements et inscriptions.

COMBATTANTS RÉPUBLICAINS. — Les sociétaires sont invités à assister aux funérailles de M. Idéphonse Desmoor, ce jour, à 14 h. 30. Assemblée à l'hôpital « La Fraternité ».

1812.....

Depuis 1812, l'ELIXIR ANTIGLAIREUX du Dr GUILLIE guérit des milliers de personnes atteintes d'asthme, rhumatismes, glaires, excès de bile, maladies du foie, des reins, de la vessie. Toutes Pharmacies.

CROIX

A l'Harmonie mutuelle

Dimanche, à la messe de 11 h., en l'église Notre-Dame de Lourdes, l'Harmonie mutuelle de Croix, sous la direction de son sous-chef, M. Charles Fruleux, a donné son audition de Sainte-Cécile. Devant un auditoire pleusement recueilli, elle exécuta successivement: « La Poupée de Nuremberg » (Adam); la « Sonate pathétique » (Nuremberg); l'« Arlésienne » (Bizet).

Malgré les difficultés du moment, le programme des œuvres choisies impressionna favorablement l'assistance; aussi devons-nous féliciter sans réserves, les musiciens et leur chef, M. Charles Fruleux.

Les membres de la commission sont convoqués à une réunion qui aura lieu au local dimanche 31 décembre, à 10 h.

CARTES PROFESSIONNELLES. — Les inscriptions se continueront les mercredi et jeudi 27 et 28 décembre, pour les habitants des rues Claude-Bernard, Paul-Bert, Berthelot, Bessemer et Blanche. Prière au public de se présenter muni: 1° du livret de famille; 2° des cartes d'identité de chaque membre de la famille; 3° pouvoir indiquer la profession et préciser exactement la nature de l'emploi.

WASQUEHAL

AUX AUTOMOBILISTES. — Les demandes de consommation de carburants pour février ne seront reçues à la mairie, guichet 5, que jusqu'au mardi 2 janvier inclus.

AUX ETRANGERS. — Les demandes de renouvellement de cartes d'identité des étrangers expirant le 31 décembre 1939 ne seront reçues au commissariat de police, rue Jean-Macé, que jusqu'au samedi 30 décembre, à 17 h. Se munir de six photos réglementaires et d'un certificat de travail. A partir du 1er janvier l'amende et les pénalités seront appliquées à tous les retardataires.

EN VUE DE LA DISTRIBUTION DES MASQUES A GAZ. — Aujourd'hui mercredi, de 8 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h., salle des fêtes, rue Jean-Macé, inscription des familles dont le nom du chef commence par les lettres Lef. à Ler. — Demain jeudi, aux mêmes heures pour les lettres Les. à Maq.

PROCHAINE REPRISE DES VISITES MÉDICALES DES NOURRISSONS. — Suspendues depuis le début de septembre, les consultations de nourrissons reprendront dès le début de 1940 dans l'ordre suivant: au Centre, salle des fêtes, rue Jean-Macé, mardi 2 janvier, à 13 h. (les 1er et 3me mardi du mois. Au Capreau, école maternelle rue Voltaire, le jeudi 11 janvier, à 14 h. 30 (2me et 4me jeudi du mois). Les mamans désirant fréquenter ces consultations et qui n'ont pas encore de carte sont priées d'en faire la demande à la mairie, 3me guichet le plus tôt possible.

INSCRIPTION DES NOUVEAUX CHOMEURS. — Aujourd'hui mercredi, de 8 h. à midi à la mairie, de guichet.

CLIQUE SCOLAIRE DU CAPREAU. — Répétition générale le dimanche 31, à 1 0h., salle Lécroart, 67, rue de Roubaix.

SYNDICATS LIBRES. — Vendredi 29 décembre, de 17 à 19 h., au siège, café de la « Fraternelle », 28, rue de Fiers, permanence et paiement des secours de chômage.

FANFARE DES ACCORDÉONISTES. — Mercredi et vendredi, à 18 h. 30, au siège, 6, rue Philippe-le-Bon, cours gratuits de solfège et d'instruments. Les mêmes jours, à 19 h., répétition de la clique de tambours et clairons. La réception générale aura lieu dimanche 31 décembre, à 10 h.

WATTRELOS

Les cartes professionnelles

Les inscriptions continueront dans l'ordre suivant :

BUREAU N° 1
Commissariat de police

Jeudi 28. — A 8 h., rues Pasteur et du Pétrole; à 8 h. 30, rue Pierre-Catteau, Nos impairs; à 10 h., rue P.-Catteau, Nos pairs; à 14 h., rue Pierre-d'Halluin; à 14 h. 30, Grande-place; à 16 h., rue du Rivage.

Vendredi 29. — A 8 h., rues du Plaisir, des Prés, du Sergent-Paul-Lefebvre; à 9 h., rue du Sartel; à 14 h., rue Roger-Salengro; à 15 h. 30, rue de Roubaix.

Samedi 30. — A 8 h., rue Sainte Thérèse; à 8 h. 30, rue de Strasbourg; à 9 h. 30, rue de la Tannerie; à 10 h. 30, rues Traversière et Truffaut; à 14 h., rues des Trois-Bouteilles; à 16 h., rue Vauban; à 17 h., rue du Vélodrome et contour de la Vieille-Place.

BUREAU N° 2
Salle des fêtes rue Jean-Jaurès

Jeudi 28. — A 8 h., rue de Mouscron; à 11 h., impasse du Onze-Novembre; à 14 h., Nouveau-Monde; à 17 h., Nouveau-Riche et Paradis.

Vendredi 29. — A 8 h., rue des Poilus, Nos impairs; à 9 h. 30, rue des Poilus, Nos pairs; à 11 h., rue de la Poste; à 14 h., rue Racine; à 15 h., rue Saint-Joseph; à 16 h., contour Saint-Liévin.

Samedi 30. — A 8 h., rue Vallon, Nos impairs; à 9 h. 30, rue Vallon, Nos pairs; à 1 1h., square des Platanes; à 14 h., rue de la Vigne et retardataires.

BUREAU N° 3
Salle de la Coopérative l' « Humanité »
(entrée rue Henri-Briffaut)

Jeudi 28. — A 8 h., rue du Mont-à-Leux, Nos impairs; à 10 h., même rue, Nos pairs; à 14 h., rue Nungesser et Coli; à 16 h., rue d'Oran; à 17 h., rue Paule.

Vendredi 29. — A 8 h., rue du Petit-Tournai, Nos impairs; à 10 h., même rue, Nos pairs; à 14 h., rue du Petit-Moulin; à 15 h. 30, rue des Plats; à 16 h., rue de la Potente; à 17 h., rues du Riez et des Roses.

Samedi 30. — A 8 h., rues Serpentine et Saint-Antoine; à 8 h. 30, rue Saint-Gérard; à 9 h. 30, place Saint-Gérard; à 10 h. 30, rues de la Teinturerie et de Thionville; à 14 h., rue Royale; à 15 h. 30, rue Saint-Vincent de Paul.

Une seule personne doit se présenter pour toute la famille; elle doit se munir du livret de famille et des cartes d'identité et pouvoir préciser la profession de chacun, la nature de l'emploi et la désignation de l'employeur.

Vaccinations antivarioliques gratuites

Des séances publiques de vaccinations et revaccinations auront lieu aux endroits et dates ci-après :

Au Centre, à la salle des fêtes de la rue Jean-Jaurès: les jeudis 4 et 18 janvier, à 16 h.

Au Touquet, à l'école des filles de la rue de Boulogne: les jeudis 4 et 18 janvier, à 10 h.

A la Vieille-Place, à l'école des filles de la rue Henri-Briffaut: les jeudis 28 décembre et 11 janvier, à 10 h.

A la Ballerie, à l'école des garçons de la rue de la Ballerie: les jeudis 28 décembre et 11 janvier, à 16 h.

Sont soumis à la vaccination et à la revaccination antivariolique obligatoire, les enfants de moins d'un an, ceux nés en 1928 et les personnes nées en 1918.

Toutefois les assujettis à la loi, peuvent se faire vacciner par un médecin ou une sage-femme de leur choix.

Les chefs de famille devront dans ce cas, remettre au bureau de l'Office social, annexe de la mairie, avant le 21 janvier, un certificat constatant que cette opération a été effectuée.

CONSULTATION DE NOURRISSONS demain jeudi 28, à 9 h., à l'école de filles, rue Henri-Briffaut, à la Vieille-Place et à 14 h. 30, à l'école de la rue de la Ballerie.

SECOURS DU BUREAU DE BIENFAISANCE AUX CHEFS DES FAMILLES NÉCESSITEUSES DES CHOMEURS ET DE MOBILISÉS. — Les chefs de familles des chômeurs complets ne disposant d'autres ressources que les allocations de chômage pourront se présenter au Bureau de bienfaisance, 1bis, rue Jean-Jaurès, le vendredi 29. Sur présentation de leur carte il leur sera remis un bon pour 50 kilos de charbon.

Les chômeurs remplissant les conditions ci-dessus qui touchent dans une caisse syndicale pourront se présenter le même jour, à 14 h., munis d'un certificat d'inscription à leur caisse et du livret de mariage établissant qu'ils sont chefs de famille.

Voici l'ordre de la distribution: de 8 à 9 h., nos 1 à 2.000; de 9 à 10 h., 2.001 à 4.000; de 10 à 11 h., 4.001 à 6.000; de 11 à 12 h., 6.001 à 8.000; à 14 h., chômeurs touchant au syndicat.

Les chefs de familles des mobilisés ne disposant d'autres ressources que l'allocation militaire pourront se présenter le samedi 30 décembre, munis de la carte rouge délivrée par le Bureau de bienfaisance: de 8 à 9 h., nos 1 à 400; de 9 à 10 h. 401 à 700.

LYS

AVIS AUX AUTOMOBILISTES. — Les possesseurs de véhicules automobiles sont invités à passer à la mairie, aux heures d'ouverture des bureaux, dès aujourd'hui mercredi et jusqu'à samedi 30 décembre, à midi, en vue de l'établissement de leur carnet de carburant, et pour faire leur déclaration de consommation pour les mois prochains.

LEERS

Au Comité d'entr'aide

Le Comité d'entr'aide aux mobilisés et à leurs familles s'est réuni sous la présidence de M. Emile Bulle, entouré des membres de la commission. M. Em. Dues, maire de la commune, assistait à la réunion.

Le comité décida un second achat de pommes de terre destinées aux familles des mobilisés dans la nécessité. Un mandat sera envoyé sous peu à tous les soldats dont il possède l'adresse. Il adresse ses remerciements aux cafetiers qui donnent des jeux de cartes au profit de sa caisse.

Voici les dates des diverses soirées récréatives qui seront données dans la commune au profit des soldats:

Dimanche 7 janvier, salle du cinéma, rue Joseph-Leroy, par un groupe d'artistes de Radio P.T.T Nord.

Dimanches 14 et 21 janvier, salle des fêtes de l'école des garçons par la troupe des « Jeunes au service des mobilisés ». Au programme: « Jean Kermor », drame patriotique en trois actes et « Le diable aux manœuvres », comédie militaire en un acte.

Dimanches 11 et 18 février, salle de l'école des garçons, par le groupe lyrique des Amicales. Au programme: « Amour d'aviateur », comédie dramatique en trois actes et « Pour une pipe », vaudeville en un acte.

CAISSE « LA FAMILLE ». — Permanence ce soir, mercredi, de 17 h. 30 à 19 h., au Foyer populaire, 4, place de l'Eglise, pour le paiement des prestations.

TOUFFLERS

AVIS AUX ETRANGERS. — Les formalités de renouvellement des cartes d'étrangers venant à expiration le 31 décembre sont terminées.

Néanmoins, les retardataires peuvent se présenter encore cette semaine à la mairie, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h.

LA LOTERIE NATIONALE

Sur autorisation spéciale de M. le ministre des Finances, le tirage de la première tranche de la Loterie nationale 1940 sera assuré à Poitiers (Vienne), le dimanche 7 janvier 1940 à 14 heures.

Achetez les dixièmes du Crédit du Nord... ...les dixièmes qui gagnent...

Il y a vingt-cinq ans

Dimanche 27 décembre 1914

Une canonnade très violente est entendue pendant toute la journée. Elle cesse subitement vers 16 heures. Un numéro du journal « Le Matin » est arrivé à Roubaix. Il contient un discours de Viviani, à l'occasion de la rentrée des Chambres, discours qui annonce que les dommages subis par les populations envahies seront payés par le pays tout entier, en attendant les indemnités exigées des ennemis.

TOURCOING

Aujourd'hui, 27 décembre :

Hôtel de ville: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Caisse d'épargne: fermée.

Bibliothèque communale: de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Bibliothèque populaire: de 9 à 11 h.30.

Consulat de Belgique de 8 à 13 h.

Bains: de 9 h. à 11 h. 30.

La distribution des dons et legs du Bureau de bienfaisance

La distribution annuelle des dons et legs aux familles les plus éprouvées par la maladie aura lieu au siège du Bureau de Bienfaisance, vendredi prochain, 29 décembre, à 9 h. 30.

La distribution des masques

La distribution des masques pour adultes se continuera mercredi 27 décembre 1939, salle publique de réunions de 8 h. 15 à 11 h. 30 et de 1 h. 45 à 17 h., pour les personnes dont le nom (nom du mari pour la femme mariée) commence par Coo jusque Cou. Se munir de pièces d'identité.

LES RECEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — Le maire informe ses concitoyens qu'en raison des circonstances actuelles, il n'y aura pas de réceptions à l'hôtel de ville à l'occasion du Nouvel An.

LES VACCINATIONS ANTIDIPHTÉRIQUES. — La séance de vaccinations antidiphtériques qui devait avoir lieu le jeudi 28 courant, à 14 h., au Bureau d'hygiène, 89, rue des Poutrains, est reportée au jeudi 4 janvier 1940, à la même heure.

BUREAU DE L'ARTISANAT installé à l'Ecole du bâtiment, 10, rue de Gand: permanence ce mercredi, de 14 à 18 h.

MOUVAUX

LA DISTRIBUTION DES CARTES D'IDENTITÉ. — Les personnes qui ont fait établir leur carte d'identité et qui n'en sont pas encore en possession, devront les retirer à la mairie (premier étage), les vendredi 29 et samedi 30 décembre, de 8 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Passé ces dates le défaut de carte d'identité sera passible d'un procès-verbal.

A LA « JEANNE D'ARC ». — La répétition des pupilles est reportée, pour cette semaine seulement, au vendredi 29 décembre, à 19 h., place de la Délivrance.

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce mercredi 27, à 20 h., chez M. Désiré Delemme, rue Jeanne d'Arc, réunion des commissions civile et administrative.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN FACTEUR SE FRACTURE LA JAMBE EN TOMBANT. — En commençant sa tournée lundi matin, vers 9 h. 30, un facteur des postes, M. Wéarnop, demeurant à Marquette, a fait une chute et s'est fracturé la jambe. Il reçut sans tarder des soins d'un docteur et fut ensuite reconduit à son domicile.

L'ACTION BIENFAISANTE DU COMITÉ D'ENTR'AIDE AUX FAMILLES DES MOBILISÉS. — Multipliant ses efforts, le comité d'entr'aide aux familles nécessiteuses des mobilisés, a fait procéder, le 24 décembre, à une distribution importante de viande et d'ores et déjà les mesures sont prises pour assurer une distribution de coquilles aux mêmes familles, en fin de la présente semaine.

HALLUIN

AUX CONSOMMATEURS D'ESSENCE. — Il est rappelé que les demandes d'essence et autres carburants pour le mois de février 1940, seront reçues à la mairie, salle des mariages, jusqu'au 2 janvier.

RONCQ

VISITE MÉDICALE DES NOURRISSONS, ce mercredi, à 14 h. 30, au local de la rue de Bousbecqus.

LA COMMISSION DES ANCIENS COMBATTANTS U.N.C. (Centre) invite les membres à assister aux funérailles de M. Louis Leroy, commissaire du groupe, le jeudi 28 décembre, en l'église Saint-Piat. Rassemblement au siège, Café de la Tête d'Or, à 9 h. Cet avis s'adresse aussi aux anciens militaires, ainsi qu'aux membres du Cercle Saint-Louis.

LINSELLES

PAS DE RECEPTIONS OFFICIELLES A L'OCCASION DU NOUVEL AN. — En raison des événements, la réception traditionnelle des sociétés par l'administration municipale n'aura pas lieu. De même, les visites privées, à la mairie, sont supprimées cette année.

COMINES

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES MUTILÉS DE LA GUERRE. — Les membres des sections cominoises de mutilés, réformés, combattants, ascendants, veuves, orphelins et victimes civiles de la guerre sont priés d'assister aux funérailles de M. Emile Noë, vice-président de l'A.G.M.G. qui auront lieu demain jeudi 28, à 9 h. Réunion à la maison mortuaire, 64, rue de Quesnoy, à 8 h. 40.

AVIS A LA POPULATION. — Les habitants en possession de bons de réquisition sont invités à les déposer au plus tôt au secrétariat de mairie, accompagnés du reçu des prestations et de la facture des fournitures réquisitionnées, établie en quatre exemplaires.

WERVICQ-SUD

Une conférence sur l'empire britannique

Le jeudi 28, aura lieu à la mairie, à 20 h. une conférence documentaire sur l'empire britannique. La population est cordialement invitée à venir écouter la causerie qui sera faite par M. Puydt, ingénieur.

LILLE

Un homme joue du couteau dans un café

M. Germain Vandorpe, marchand de chiens, demeurant 3 bis, rue d'Alger, prenait lundi après midi une consommation au café Mullier, 14, rue de Flandre, quand un inconnu entra précipitamment et, sans mot dire plongea son couteau dans le bas ventre de M. Vandorpe et disparut.

Le marchand de chiens dont l'état est grave, a été transporté à l'hôpital Calmette où il dut subir une opération.

Vondorpe qui prétend ne pas connaître son agresseur a refusé de déposer plainte

La dernière guerre s'est faite à crédit. Celle-ci doit se faire au comptant

Drôle de guerre ! la formule connait le succès ; cependant, elle ne nous satisfait pas, car la guerre n'est jamais drôle. Nous lui préférons curieuse guerre ! qui d'ailleurs a suivi une bien curieuse paix...

Mais, qu'elle soit drôle ou curieuse, il importe de l'adapter à ses circonstances spéciales en la fixant sur la base solide d'un axiome fondamental :

Celui qui l'emportera en économisant la vie de ses hommes et l'or de son bas de laine, sera celui qui sera parvenu le premier à s'équiper.

Cette victoire sur le temps précédera et facilitera la victoire par les armes et raccourcira la durée du conflit.

Il importe donc que la population civile considère cette guerre sous une optique particulière.

Son point de vue doit être centré sur des buts très nets qui permettront à sa contribution d'être à la fois active et efficace, ordonnée et dynamique.

⁂

Il n'est pas question ici du travail intense que cette population doit fournir ; cela est trop évident et a déjà fait l'objet de mille recommandations.

Ce que nous voulons plus particulièrement envisager ici est l'attitude du peuple à l'égard de la consommation.

Faut-il économiser ?

Faut-il dépenser quand on peut, pour assurer la pérennité du commerce et de l'industrie ?

Faut-il se restreindre et en quoi ?

Faut-il faire des réserves ?

Pour répondre à ces questions si diverses, il convient de se référer à deux principes généraux qui doivent régler notre ligne de conduite pour faciliter la tâche et le rendement de notre économie :

I) Il ne faut rien dépenser inutilement.

II) Il ne faut rien jeter qui puisse être utilisé.

Ces deux affirmations appellent quelques commentaires :

Il sera bon de considérer comme dépenses civiles inutiles, ou devant en tout cas être restreintes volontairement, celles portant sur tout ce qui peut servir aux combattants, à qui la priorité d'usage doit être évidemment réservée.

En outre, celles correspondant à tout ce qui est possible d'être exporté à l'étranger, permettant en contre-partie une rentrée de devises.

Enfin, il faudra accepter avec bonne humeur les restrictions imposées par le gouvernement, portant sur les produits importés qui nécessitent une sortie de devises.

Certes, ce devoir civique comporte une constante discipline et de nécessaires renoncements ; mais une économie de guerre n'est compatible avec aucune prodigalité. Elle implique une consommation parcimonieuse des produits et une sage modération des dépenses.

Le train de vie de la nation doit être limité par son devoir plutôt que par ses moyens.

Ainsi, en ce qui concerne ces trois groupes de dépenses, la restriction volontaire de la population civile constitue l'attitude patriotique et la manière de servir efficacement.

Pour le reste, le libre-arbitre des temps meilleurs peut au contraire être observé.

Mais, il est un autre devoir à demander à nos compatriotes, devoir difficile à remplir, car son accomplissement heurte notre habitude de thésauriser les objets inutiles dont nous ne faisons plus usage.

Cependant, étant donné les progrès de la technique moderne, de la chimie en particulier, on peut affirmer que les objets infiniment divers ainsi mis en réserve ne sont inutiles que précisément parce qu'ils *sont retirés du circuit d'utilisation.*

Chacun sait mais chacun oublie que l'on peut faire tout avec mille riens : du papier neuf avec de vieux papiers ; de beaux tissus avec de vieux vêtements ; des explosifs avec de vieux chiffons ; des obus avec de la ferraille ; des fusées avec de vieilles boîtes de conserves, ou tout au moins avec l'étain qu'elles contiennent, etc...

Il suffit d'avoir déménagé une fois dans son existence pour savoir tout ce qu'on accumule chaque année d'inutile, parce qu'inutilisé.

Inutilisé en temps de paix, ne veut pas dire inutilisable en temps de guerre. Et, c'est le devoir de chacun de ménager dans le circuit général, tout ce dont il ne se sert plus.

Les vieux déchets restent des matières premières.

Voilà ce que l'on a trop oublié ! Il convient de se pénétrer de nouveau de ces évidences ; d'en faire part à ses voisins, de les persuader par l'exemple.

⁂

Il appartiendra sans doute aux pouvoirs publics, avec l'aide des concierges et des hommes de la défense passive, de faire procéder à la collecte et au tri grossier de ces objets.

Ce tri serait réparti, dans le temps, et par produits.

La première semaine de chaque mois serait consacrée à la collecte des papiers et cartons. La deuxième à celle de tous les résidus métalliques. La troisième à celle des vêtements hors d'usage et des vieux chiffons.

Maires, instituteurs, fonctionnaires retraités, associations de la jeunesse, prendront la tête de cette croisade modeste mais décisive.

Des primes pourraient être prévues, proportionnelles au poids des matières récupérées, pour ceux qui n'auraient pas les moyens d'apporter ainsi leur contribution volontaire. Mais nul ne doit ignorer que l'économie de guerre postule l'enrôlement de tous.

Aucune activité, aucune initiative, aucune énergie ne peuvent échapper à cette mobilisation volontaire.

⁂

Si nous voulions résumer en un mot le principe qui nous a poussés à donner ces quelques recommandations, nous le trouverions dans l'excellente formule de M. Serruys, haut-commissaire de l'économie nationale, qui suggère le devoir de chacun et de tous en disant : « La dernière guerre s'est faite à crédit, celle-ci doit se faire au comptant ». Ainsi, chacun doit s'ingénier à faire tourner la machine de guerre, en ne laissant rien en dehors de son circuit.

Ce faisant, on gagnera du temps et de l'argent pour arriver à la victoire.

En dernière analyse, on aura économisé des vies humaines, devoir impérieux qui doit commander toutes les décisions des vrais chefs.

PAS-DE-CALAIS

Une auto tombe dans le canal à Arques et ses deux occupants sont noyés

Par suite de l'obscurité, un automobiliste, M. Justin Longuemesse, 42 ans, cultivateur au hameau de Haut-Arques, ne remarqua pas que le pont jeté sur le canal avait été levé pour livrer passage à une péniche. La voiture dans laquelle se trouvait aussi M. Henri Dewintre, 60 ans, garde-chasse, brisa la chaîne de sûreté et alla tomber dans le canal.

On se porta au secours des occupants mais quand on parvint à les dégager, ils avaient cessé de vivre.

BELGIQUE

L'augmentation des heures du travail provoque une grève des mineurs socialistes

Mardi devait commencer le nouveau régime augmentant la journée de travail dans les mines. On croyait l'accord accepté en principe, le rétablissement de la journée de huit heures au lieu de sept heures et demie devant cesser immédiatement après la guerre. Les ministre s'étaient expliqués plusieurs fois ces derniers mois : tout régime exceptionnel pris à la suite des événements actuels devant cesser avec eux.

Les mineurs ont voulu plus de précisions et, ne les ayant pas reçues, ils se sont mis en grève mardi matin.

Une proclamation

Le secrétaire de la Centrale des mineurs socialiste du Borinage a adressé aux ouvriers une proclamation disant notamment :

« Le congrès des mineurs se réunira le 28 décembre ; il prendra une décision concernant la durée du travail. D'ici là, les ouvriers doivent refuser catégoriquement n'importé quel changement d'horaire. Pour cela, il ne faut pas effectuer une minute de travail en plus que l'horaire de la semaine dernière. »

C'est à la suite de cet appel que la grève a éclaté.

Les ministres socialistes étaient d'accord pour l'augmentation de la journée de travail

C'est M. Sap, ministre des affaires économiques, qui s'était occupé et s'occupe encore de la question charbonnière. C'est lui qui a pris la décision de porter à huit heures la journée de travail des mineurs. Les autres ministres, les ministres socialistes compris, ont été d'accord avec lui. C'est d'ailleurs M. Balthazar, ministre socialiste, qui était chargé de l'application de l'arrêté-loi.

Une entrevue chez le premier ministre

M. Pierlot et ses collègues, MM. les ministres Sap et Balthazar, ont eu mardi une entrevue avec les patrons charbonniers au sujet de leur démission de la commission nationale mixte des mines et de leur dénonciation de la convention des salaires.

L'entrevue a aussi roulé sur la grève en cours.

Les modifications

Rappelons les principales modifications apportées par l'arrêté-loi en cause.

« La durée du travail souterrain dans les mines de houille est portée à 2.312 heures par an. Ces heures sont réparties entre les jours ouvrables de l'année, de manière à ne pas excéder huit heures par jour, ni quarante-huit heures par semaine, descente et remonte comprises. »

Le mouvement gréviste

La grève a été particulièrement forte, mardi, dans les charbonnages du Borinage et du Centre, où l'on a compté immédiatement vingt mille grévistes.

Dans le pays de Charleroi, trente-deux puits sont en grève, avec 6.300 grévistes sur les 7.000 ouvriers occupés normalement.

Le travail a été normal, mardi matin, dans les charbonnages du pays de Liége et de la Campine.

Un manifeste des patrons charbonniers

Le communiqué suivant a été publié mardi soir:

« La délégation patronale insiste spécialement sur la nécessité de la fixation des prix de vente équitables et rémunérateurs dans des conditions normales. Elle se déclare disposée à répondre à tout appel du gouvernement pour le règlement amiable de tous les intérêts en cause.

Les patrons et les ouvriers sont convoqués chez le ministre du travail

M. Balthazar, ministre du travail, a convoqué pour mercredi après-midi les délégués patronaux et ouvriers en vue d'un entretien commun.

A la Centrale chrétienne des mineurs

La Centrale chrétienne des francs mineurs invite les mineurs à défendre partout le point de vue de la Centrale et à ne suivre que les instructions et mots d'ordre de celle-ci.

La princesse Joséphine-Charlotte assiste à la bénédiction d'une cloche

Mardi après-midi, la princesse Joséphine-Charlotte a assisté à la bénédiction de la nouvelle cloche de l'église Saint-Charles-Borromée, à Molembeek-Saint-Jean.

La situation ministérielle

M. Pierlot, a été reçu par le roi, auquel il a fait un exposé de la situation politique.

Il semble qu'il ne faille pas s'attendre cette année encore à un remaniement ministériel. Le Sénat doit terminer cette semaine, l'examen des projets financiers et des budgets. Ce n'est pas le moment de compliquer le débat par un mouvement politique. Le remaniement ministériel n'aurait donc pas lieu avant le début de l'an prochain. Il pourrait comprendre d'autres démissions, le futur cabinet ne devant comprendre que douze ministres au lieu de dix-huit.

Sans anticiper outre mesure sur une combinaison ministérielle prochaine, il faut noter qu'au congrès du Parti socialiste, tenu dimanche et lundi, il a été beaucoup question dans les conversations de couloir de demander à M. de Man, ministre sans portefeuille, de quitter ces fonctions pour se consacrer exclusivement à la direction du parti socialiste dont il est le président.

Un ordre du jour du roi à l'armée

Le ministre de la défense nationale vient de porter à la connaissance de l'armée, l'ordre du jour suivant, du roi:

« A l'approche du Nouvel An, je tiens à adresser, aux officiers, sous-officiers, gradés et soldats, les vœux que je forme pour eux et pour leurs familles.

» Je sais les sacrifice que le service de la patrie impose depuis plusieurs mois, surtout aux rappelés et à leurs proches et j'apprécie l'abnégation patriotique avec laquelle tous les acceptent.

» Que chacun soit convaincu que nos efforts constituent la meilleure garantie pour la sauvegarde de nos foyers et le maintien de la paix si ardemment désirée par le pays tout entier. »

La Vie Sportive

FOOTBALL-ASSOCIATION

A propos d'un match qui n'a pas eu lieu

Un match devait être disputé samedi au parc Jean-Dubrulle. Il n'a pas eu lieu, les équipes ne s'étant pas présentées sur le terrain. Nous avons dit qu'il était regrettable que les dirigeants n'eussent pas avisé le public de la remise de cette rencontre. Cela est évident. Mais il est évident aussi que ce reproche ne s'adressait pas au comité du R.C.R. qui prêtait seulement son terrain et n'avait pas été informé lui-même de l'annulation de l'épreuve.

Le championnat et la Coupe de France

Paris, 26 décembre. — La Commission du championnat a fixé comme suit l'ordre des rencontres, pour le troisième tour de l'épreuve, le 31 décembre:

Coup d'envoi à 14 h. : C.A.P.-Excelsior R.T.; Stade de Reims-Racing C.F.; Le Havre A.C.-U.S. Boulogne.

Coup d'envoi à 14 h. 15 : F.C. Rouen-Red Star.

Lundi 1er janvier 1940 : R.C. Arras-R.C. Lens.

En Coupe de France. — Le match Saint-Etienne-U.S. Rouet-Marseille, qui n'a pas encore été joué pour les 32es de finales, sera disputé le 1er janvier. En outre, Montpellier conserve sa victoire sur Alès et rencontrera Marseille pour les 16es de finale, le 7 janvier.

HALLUIN. — La partie qui devait opposer une sélection militaire à l'O.S. Halluin et dont la recette serait allée en totalité aux mobilisés, a été remise à une date ultérieure.

DEMANDES DE MATCHES. — Stade Wattrelosien (Sapin-Vert). — Pour dimanche 31, à 10 h., sur son terrain. Ecrire ou s'adresser chez Pannecoucke, 30, rue de l'Union, Wattrelos.

CYCLISME

De nombreuses courses sur route sont prévues pour la saison prochaine

Au cours d'une séance extraordinaire, les dirigeants de l'Union Cycliste Internationale ont établi le calendrier de la prochaine saison routière.

En France, cinq grandes épreuves seraient courues, les 23 mars, 21 avril, 5 mai, dans le courant de mai et du 27 juin au 21 juillet, Paris-Roubaix, Paris-Caen, Paris-Tours, Paris-Nice (en quatre étapes) et le Tour de France.

Le Tour d'Italie serait disputé du 9 au 15 juin et le Tour d'Allemagne du 27 juin au 21 juillet.

BASKET-BALL

Résultats du dimanche 24

A.P. Wattrelos bat Institut Turgot, par 41—19.

Personne ne peut deviner que vous désirez vendre votre maison, mais une annonce l'apprendra à toutes les personnes.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 27 décembre. — N° 18. *

UNE ABSENTE

par Paul MARROT

Ses transes, maintenant, se calmaient ; il remit toutes les choses en place avec minutie dans la chambre, sortit, traversa le vestibule en étouffant sa marche. Le voilà dans le corridor plein d'obscurité.

Il n'avait point fait deux pas, il se heurta à une personne, une femme, qui semblait venir au devant de lui.

Il s'arrêta.

Alors, une voix douce :

— C'est vous père ? Oh ! vous m'avez fait peur ! Etes-vous souffrant ? J'ai frappé tout à l'heure à la porte de votre chambre, vous ne me répondîtes pas. Mon Dieu que vous m'avez fait peur !

— C'est toi, ma petite Marcelle, bégaya M. le Rochetaille, que cherches-tu ici ?...

— Je vous cherchais.

M. de Rochetaille réfléchit. Pourquoi sa fille espérait-elle le trouver près de la chambre de Mme de Rochetaille ? Qu'a-t-il vu de la lumière aux fenêtres ? Elles ne donnaient point sur la cour, mais sur la campagne. Cependant ces croisées éclairées dans cet appartement inoccupé, quelle imprudence ! Pourquoi n'avoir pas placé la lumière de façon à en éviter l'éclat à travers les vitres ? Encore une précaution oubliée dans sa préoccupation ! Peut-être n'était-ce pas la seule ! et il retomba dans les craintes, tout aussitôt.

Marcelle le rassura. Elle avait entendu passer quelqu'un devant sa porte et reconnu le pas de son